



LES RANDONNEURS DE L'ISSOLE

Membre de la FEDERATION FRANCAISE de la RANDONNEE - N° 01402

Siège social : Mairie de Garéoult

Adresse postale : Jean-Pierre Lavigne - Président

538 B allée Alfred de Musset - 83136 Garéoult

☎ : 06 26 96 59 63

randonneurs.de.l.issolle@gmail.com

RENOUVELLEMENT d'ADHESION

Date limite de réinscription : le 30 octobre 2020

Nom : Prénom :

Date de naissance

(ne remplir qu'en cas de changement)

Adresse :

Téléphone : fixe.....portable

Email :@.....

le certificat fourni en 2017 est valable 3 ans.

Dans cette période de validité, lors de chaque renouvellement de la licence, le pratiquant doit répondre au questionnaire de santé. Si une seule réponse est « oui », il devra fournir un nouveau certificat médical

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du Club « Les Randonneurs de l'Issole » et l'accepte sans réserve.

Fait à leSignature :

Merci de compléter le bulletin ci-dessus en majuscules et l'adresser, accompagné du certificat médical éventuel, aux trésoriers :

Mme Pierrette LE CORRONCQ - Les Jardins de Léa 297D Maurice Bellonte 83136 Garéoult

Mr Salvatore CASANO - 13 chemin Georges Bizet 83136 Garéoult

Les règlements peuvent être effectués :

de préférence par virement, (Iban : FR 76 1910 6000 0206 1011 2000 529) ,

ou par chèque libellé à l'ordre du club des Randonneurs de l'Issole.

Tarifs Saison 2021

Prière de cocher dans la colonne correspondante le tarif choisi

référence	Type de licence	Montant annuel par adhérent			
		Tarif FFRP	Tarif association R.I		
			sans Rando-Passion	avec Rando-Passion (1)	
IR	Licence individuelle avec RC	25.85 €	25.85 €	33.85 €	
IRA	Licence individuelle avec RC+AC (Recommandée)	28.00 €	28.00 €	36.00 €	
IMPN	Licence individuelle multiloisirs pleine nature (RC+AC)	38.00 €	38.00 €	46.00 €	
IRA ANP	Licence associative non pratiquant (RC+AC)	26.70 €	26.70 €	44.70€	

RC : responsabilité civile - AC : accidents corporels

Les adhérents d'un autre club, affilié à la F.F.R.P, qui bénéficient déjà de la licence de la fédération, ne règlent que la cotisation de l'association s'élevant à : **exceptionnellement GRATUITE pour 2021**

(1) L'abonnement à la revue « RANDO PASSION » pour 4 numéros annuels, est facultatif (dernière colonne du tableau)



LES RANDONNEURS DE L'ISOLE

Membre de la FEDERATION FRANCAISE de la RANDONNEE PEDESTRE N° 01402

Siège social : Mairie de GAREOULT

Adresse postale : Jean-Pierre LAVIGNE, Président,
538 B, allée Alfred de Musset - 83136 GAREOULT

ADHESION et RENOUELEMENT d'ADHESION pour 2021

Certificat médical pour la pratique de la randonnée pédestre et autres activités de marche

La FFRandonnée a choisi d'appliquer la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé et ses décrets d'application, qui imposent aux fédérations sportives de nouvelles dispositions donnant une validité de 3 ans au certificat médical en facilitant le renouvellement des licences et en permettant sous certaines conditions de ne pas présenter un nouveau certificat médical.

Voici donc les nouvelles règles que « Les Randonneurs de l'Issole » ont décidées d'appliquer pour toute pratique en club ou individuelle dans le cadre de la FFRandonnée à compter du 1^{er} septembre 2017, quels que soient votre âge et la ou les disciplines pratiquées :

- **Première prise de licence ou de randocarte :** Pour toute première prise de licence, un certificat médical d'absence de contre-indication à l'activité sportive pratiquée, datée de moins d'un an au jour de la prise de licence, doit être fourni par le pratiquant. Sa durée de validité est maintenant de 3 ans, sous certaines conditions.
- **Renouvellement de licence ou de randocarte :** Durant la nouvelle période de validité de 3 ans du certificat médical, lors de chaque renouvellement de licence, le pratiquant doit répondre à un questionnaire de santé. (disponible sur le site «Les Randonneurs de l'Issole »)
 - S'il répond « NON » à toutes les questions et qu'il l'atteste, (attestation disponible sur le site et à remettre avec le renouvellement de l'adhésion) il est dispensé de présentation d'un certificat médical. Le questionnaire n'est pas à fournir au club.
 - S'il répond « OUI » à au moins une des questions, ou s'il refuse d'y répondre, il doit présenter à son club un certificat médical de non-contre-indication datant de moins d'un an au jour de la prise de licence.

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ « QS-SPORT » PRÉALABLE À LA DEMANDE DE LICENCE (renouvellement)

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive

Répondez aux questions suivantes par **OUI** ou par **NON**.

DURANT LES 12 DERNIERS MOIS :	OUI	NON
1 Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4 Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5 Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6 Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
À CE JOUR :	OUI	NON
7 Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenue durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8 Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9 Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

NB : les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

SI VOUS AVEZ RÉPONDU NON À TOUTES LES QUESTIONS ET QUE VOUS AVIEZ FOURNI UN CERTIFICAT MÉDICAL EN 16/17 :

Pas de certificat médical à fournir.

Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

SI VOUS AVEZ RÉPONDU OUI À UNE OU PLUSIEURS QUESTIONS :

Certificat médical à fournir.

Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

ATTESTATION DE REPONSE AU QUESTIONNAIRE DE SANTE LORS DE LA DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE LICENCE

Attestation pour les pratiquants majeurs :

Je soussigné M/Mme [.....] atteste avoir renseigné le questionnaire de santé et avoir :

- Répondu NON* à toutes les questions ; je fournis cette attestation à mon club lors de mon renouvellement de licence.
- Répondu OUI* à une ou plusieurs question(s) ; je fournis un le certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive lors de mon renouvellement de licence.

Date et signature

Attestation pour les pratiquants mineurs :

Je soussigné M/Mme [.....], en ma qualité de représentant légal de [Prénom NOM], atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé et qu'il/elle a :

- Répondu NON* à toutes les questions ; je fournis cette attestation à son club lors de son renouvellement de licence.
- Répondu OUI* à une ou plusieurs question(s) ; je fournis un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive lors de son renouvellement de licence.

Date et signature du représentant légal.

*Rayer la mention inutile

A Le/...../.....

Signature :